



# DOSSIER DE PRESSE

## NOVEMBRE 2013

# LES CASCAVELLES

Foyer d'Accueil Médicalisé pour personnes avec autisme et TED

## TABLE DES MATIERES

---

<b>A propos de l'IRSAM .....</b>	<b>3</b>
Notre histoire.....	3
Nos valeurs.....	3
Nos missions.....	4
Quelques chiffres.....	5
<b>Les Cascavelles.....</b>	<b>6</b>
Présentation.....	6
Publics accueillis.....	6
Missions.....	7
<b>Visite de la Ministre du handicap .....</b>	<b>8</b>

## **A PROPOS DE L'IRSAM**

---

Créée il y a plus de 150 ans à Marseille, l'IRSAM est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique, appartenant au secteur médico-social.

Elle accompagne des personnes en situation de handicap présentant majoritairement une déficience sensorielle, dans des établissements spécialisés, en milieu ordinaire et dans des centres d'apprentissage et de formation.

Elle gère à ce jour 24 établissements ou services en Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône-Alpes et à La Réunion.

Elle accueille près de 1200 enfants, adolescents, adultes et adultes vieillissants en situation de handicap et elle emploie plus de 1 000 salariés (830 personnes équivalent temps plein).

**L'IRSAM, PRENDRE SOIN A CHAQUE ETAPE DE LA VIE.**

### **Notre histoire**

L'œuvre de l'IRSAM est née en 1859 du Père Louis-Toussaint Dassy soucieux des enfants porteurs de handicaps sensoriels. Il crée alors la Congrégation Religieuse Soeurs Marie Immaculée et aux côtés de Soeur Marie Bouffier fonde le premier établissement pour jeunes aveugles, l'Arc en Ciel à Marseille. En 1866, de jeunes sourds sont également accueillis.

Le développement se poursuit au-delà de Marseille avec l'ouverture d'établissements pour enfants à Lyon en 1879, et pour adultes à Nice en 1905. En 1923, l'association IRSAM régie par la loi du 1er juillet 1901 se crée et elle est reconnue d'utilité publique en 1931.

En 1956, à la demande des pouvoirs publics, l'association crée le premier centre pour jeunes handicapés sensoriels à La Réunion.

Dès 1980, l'IRSAM va continuer son expansion grâce à sa renommée et la qualité de ses services. Elle développe ainsi ses capacités d'accueil, de soins et d'accompagnement avec l'ouverture d'établissements en Provence Alpes Côte d'Azur et à La Réunion.

Aujourd'hui encore, la Congrégation des Soeurs de Marie Immaculée participe toujours au Conseil d'administration de l'association et apporte sa contribution dans certains établissements IRSAM à titre bénévole.

### **Nos valeurs**

#### **Respect de la personne**

La personne est la mesure de l'action de l'IRSAM. Par l'attention et le soin apportés à chaque personne accueillie, nos équipes veillent à son épanouissement et à son intégration, quelles que soient les différences.

### **Solidarité**

La solidarité est au cœur de l'engagement associatif de l'IRSAM. Elle est l'expression d'une volonté mutuelle et d'une union qui crée, pour chaque individu à l'égard des autres, un sentiment d'équité.

### **Responsabilité**

Pour l'IRSAM, la responsabilité, c'est l'engagement et la promesse des ses professionnels, d'assurer le meilleur accompagnement possible des personnes accueillies vers leur autonomie.

### **Equité**

L'équité se traduit au sein de l'IRSAM par la prise en compte des besoins spécifiques de chaque personne accueillie afin d'atténuer les inégalités ou les discriminations, qui naissent souvent du handicap.

## **Nos missions**

### **PRENDRE SOIN**

#### ➤ **Accueillir**

Recevoir sans discrimination

Offrir un accueil personnalisé

Informier et coopérer avec les familles

#### ➤ **S'occuper de**

Privilégier le bien-être physique et psychologique

Répondre aux besoins individuels

Garantir la sécurité et le cadre de vie

#### ➤ **Accompagner**

Créer du lien, écouter et valoriser

Faire confiance et encourager

Co-construire les parcours des personnes accueillies

#### ➤ **Favoriser l'autonomie**

Aider à la connaissance de soi

Donner confiance en soi

Encourager les prises d'initiative

**➤ Insérer**

Vaincre l'isolement et faciliter l'intégration avec les autres

Développer les sorties pédagogiques et éducatives

Favoriser l'insertion professionnelle

**➤ Eduquer**

Dispenser un enseignement approprié

Aider à se socialiser

Apprendre le respect des autres

**Quelques chiffres clés**

**1200** personnes en situation de handicap accueillies et accompagnées

**+1000** salariés (800 ETP)

**24** établissements et services en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et à La Réunion

**60 millions** euros de budget

## LES CASCVELLES

---

### Présentation

Depuis sa création en 2008, Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Les Cascavelles propose aux **adultes présentant des troubles du spectre autistique** un accompagnement qui vise à améliorer la qualité de vie de la personne en développant ses potentialités dans toutes ses dimensions. Les activités médico-éducatives extra et intramuros sont à visée thérapeutique.

Plusieurs pôles d'activités permettent à chaque résident de s'inscrire selon ses possibilités dans un projet dynamisant. Selon les cas et les caractéristiques de chacun, les prises en charge sont modulées en fonction des composantes suivantes : hébergement, vie sociale, soins.

Les **notions de soin, de bien-être, d'écoute, de respect de leur environnement, d'aide et soutien** visant au développement des acquis de ces personnes, sont prioritaires et essentiels dans l'accompagnement de leur vie quotidienne.

L'accompagnement correspond à la nécessité d'une socialisation plus étendue, d'interactions avec ses pairs, en favorisant l'implication de la famille et des proches dans le respect de la dignité et des droits de la personne accueillie.

Les Cascavelles est situé en pleine nature, sur la Plaine des Palmistes dans un cadre très verdoyant.

### Publics accueillis

L'établissement Les Cascavelles accueille des **adultes diagnostiqués autistes ou avec Troubles Envahissants du Développement (TED)**, présentant des troubles du comportement.

Pour être admis dans ce foyer, il faut :

- Avoir 18 ans minimum

- Présenter des troubles du spectre autistique ou Troubles Envahissants du Développement (TED)
- Etre bénéficiaire d'une orientation « Foyer d'Accueil Médicalisé », délivrée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

Sa capacité d'accueil est de **48 places** qui se déclinent ainsi :

- **24 places d'internat** dont 8 en internat de semaine
- **16 places de semi internat** (secteurs est et sud du département)
- **8 places d'accueil temporaire** dont 2 d'accueil d'urgence

### Missions

Afin d'assurer un accompagnement optimal à la personne accueillie, l'établissement se donne pour mission de :

- Lui assurer une sécurité physique et morale
- L'accueillir et l'insérer dans une structure adaptée à ses possibilités et besoins
- Lui garantir son intimité et sa vie affective et sexuelle
- Lui garantir l'expression de son statut d'adulte
- Lui assurer un suivi médical et des soins adaptés
- L'accompagner dans la vie courante et dans les soins d'entretien nécessités par son état
- L'orienter, la guider, la soutenir et la stimuler, aussi bien dans l'organisation des loisirs que dans la vie quotidienne, de manière à lui donner un maximum d'autonomie
- Favoriser son épanouissement, la réalisation de toutes ses potentialités intellectuelles, affectives et corporelles
- Maintenir ses acquis, les développer si possible
- Favoriser le maintien de ses relations familiales et sociales



## VISITE DE LA MINISTRE DU HANDICAP

---

Le **vendredi 29 novembre**, la délégation accompagnant la ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, Marie-Arlette CARLOTTI, se rendra aux Cascavelles pour visiter cet établissement de l'IRSAM et les personnes accueillies présentant des troubles du spectre autistique.

Cela a lieu dans le cadre du **troisième plan autisme 2013 – 2017**, une des premières dispositions annoncées par Mme CARLOTTI lors de sa nomination.